

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 27/28

23^e année • mercredi 1^{er} juillet 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LE PERSONNEL DE XPO LOGISTICS EN GRÈVE



OLIVIER VOGELSSANG

Faute d'avoir obtenu l'ouverture d'un dialogue avec la direction sur le licenciement collectif qui les frappe, les travailleurs de l'entreprise de transports se sont mis en grève lundi dernier à Satigny. La société prétend qu'il n'y aurait pas de budget pour un plan social, pourtant le CEO aurait demandé un bonus de 25 millions de dollars... **PAGE 9**

PROFIL

Christophe Béguin
sérénité à toute épreuve.

PAGE 2

GENÈVE

Fonds pour les précaires
enfin débloqué.

PAGE 5

EUROPE

Les dangers d'un
Swissxit.

PAGE 7

EPSILON



Lutte contre la baisse
des salaires.

PAGE 9

POINT DE MIRE

Stop à l'arrogance des actionnaires!

Sylviane Herranz

Voracité, avidité, indécence. Les mots d'Unia sont forts. Mais ils frappent juste. Ils sont à la hauteur de la démesure des gains des grands patrons des sociétés helvétiques et de leurs actionnaires. Et à la hauteur du cynisme incommensurable de certaines d'entre elles...

La voracité, c'est cette volonté de gagner toujours plus au mépris du travail effectué par les employés. Comme le montre la récente étude d'Unia sur les écarts salariaux (voir en page 3), l'année dernière, 33 sociétés cotées en bourse ont reversé 63 milliards de francs à leurs actionnaires. Un peu plus que le train de mesures pris par le Conseil fédéral pour permettre aux entreprises de faire face à la crise du coronavirus et sauvegarder les emplois.

L'avidité, c'est celle de ces top managers qui ont touché en 2019 l'équivalent de plusieurs centaines d'années de travail de leur salarié le moins bien payé... Des montants hallucinants, avec, en tête de liste, les CEO de Roche, d'UBS, de Credit suisse, de Novartis et de Nestlé, disposant de revenus annuels dépassant les 10

millions, suivis de près par ceux d'autres entreprises, telles que le groupe horloger Richemont et ABB, dont les plans de restructuration et de licenciements ont affecté nombre d'employés ces dernières années.

L'indécence, c'est aussi ces grandes entreprises bénéficiant du chômage partiel en raison du Covid-19 qui ont décidé du versement, en pleine crise sanitaire, de millions de francs à leurs actionnaires! Sept sont mentionnées par Unia: LafargeHolcim, Lindt & Sprüngli, Sika, Straumann, Adecco, ABB et Swatch. Ensemble, elles totalisent des dividendes pour près de 4 milliards de francs. Comble de l'arrogance, l'une d'elle, Straumann, a annoncé à la mi-mai la suppression de 660 emplois à l'échelle mondiale, soit 9% de son personnel, dont 60 à Bâle où la société, spécialisée dans les implants et instruments dentaires, compte près de 600 salariés.

Ces écarts qui se creusent - et les chiffres se basent sur les résultats obtenus avant l'entrée en vigueur des cadeaux de la réforme fiscale fédérale -, comme le cynisme des grandes entreprises et des multinationales, mettent en lumière un système où, crise du coronavirus ou pas, les inégalités s'accroissent. Et explosent au

jour d'hui dans un monde où le Covid-19 sème le trouble et au nom duquel on devrait se taire, ne pas se battre contre les attaques annoncées par le patronat, ne pas revendiquer des hausses de salaire et encore moins un changement du système économique.

Aujourd'hui, de très nombreuses personnes ont basculé dans la précarité et la pauvreté. Or la richesse est là. Elle pourrait éviter des drames humains. Unia a fait le calcul. Les 63 milliards de dividendes des 33 sociétés cotées en bourse permettraient de créer 1,2 million d'emplois au salaire minimum de 4000 francs. A la place, ces milliards retournent alimenter les marchés financiers qui détruisent le travail, et la planète dans la foulée. Il est temps de prendre les devants, de résister à cette spirale destructrice et d'imposer une juste répartition des richesses! ■

Sonya Mermoud

Il exerce autant de métiers qu'il compte de doigts aux mains. Des activités pour la plupart fédérées par un amour et un respect de la nature intrinsèques. Ainsi qu'une volonté de créer du lien. Animateur d'ateliers de permaculture, de lactofermentation et de cueillette de plantes sauvages, Christophe Béguin, 60 ans, enseigne aussi la vannerie et prodigue des soins énergétiques. Sa compagne, fin gourmet, souffle encore qu'il est un cuisinier hors pair. Lui qui, affirme-t-elle, excelle dans la préparation de mets valorisant les produits de son potager. Ses différents talents, ce Genevois d'origine les a développés tout au long de son parcours mais aussi au gré des aléas de l'existence. Né au bout du lac d'un père suisse et d'une mère américaine, l'homme, diplômé des Beaux-Arts, décide dans les années 1980 de quitter le milieu urbain pour se rapprocher de la terre. Il s'installe d'abord à Lovatens, avant, en 2011, de racheter une ferme à L'Abergement. Père de famille de deux grands enfants nés d'une première union, il gagne alors sa vie comme facteur d'images. En d'autres termes, il crée des décors, illustrations, objets divers, cartes de visite... en fonction des commandes. Un travail insuffisant pour faire bouillir la marmite.

CHARTRE DES DEVOIRS

«J'ai alors commencé à récolter des plantes sauvages et à cultiver mon jardin», raconte Christophe Béguin qui, petit à petit, va étoffer ses connaissances dans nombre de domaines le reliant à la nature. Avec, en ligne de mire, l'espoir de voir émerger des communautés fonctionnant de manière pérenne. Et le cultivateur de souligner les apports des modes de production et de conservation promus respectant la biodiversité, favorisant l'autonomie et garantissant des denrées saines. Dans l'idée de bien-manger et de partage, le sexagénaire plaide aussi pour l'introduction d'un RAB, soit un revenu alimentaire de base, concrétisé par une monnaie parallèle qui ne pourrait s'échanger qu'auprès de petits producteurs et de magasins locaux. Dans ce même ordre d'esprit, le Genevois est un inconditionnel des Systèmes d'échanges locaux (SEL) et préside celui d'Yverdon. Ce troc de savoir-faire, estime Christophe Béguin, devrait inspirer l'organisation générale de la collectivité. «Nous devons nous déconnecter de ce monde qui nous asphyxie. Les 90% des places de travail ne sont pas éthiques. A la Charte des droits de l'homme, il aurait fallu y inclure des devoirs: soins à la Terre, à ses habitants et partage des surplus.» Aussi, l'homme attend-il avec une certaine impatience l'effondrement, persuadé de son avènement proche, et afin d'éviter des dommages climatiques encore accrus avec le temps.

COOPÉRER OU MOURIR

«Plus on s'accroche au système actuel, plus il sera douloureux et difficile de

changer. Il nous faut dès aujourd'hui nous y préparer et développer des capacités de résilience. Le Covid-19 a ouvert la voie, déclare Christophe Béguin, responsable aussi des Incroyables comestibles yverdonnois. Cette initiative crée du lien. Favorise le dialogue entre les habitants d'un même quartier. Seules les personnes qui coopéreront survivront.» Quoi qu'il en soit, si ses prédictions de collapsologie se réalisent, le jardinier a pour sa part mis toutes les chances de s'en sortir de son côté. La vannerie entre aussi dans cette perspective. «Je fabrique des paniers qui, quand les sacs en plastique auront disparu, pourront servir

de monnaie d'échange. S'il faut migrer, cette activité sera la bienvenue comme elle ne nécessite qu'un outillage léger.» L'artisan s'est aussi formé en naturopathie. «Je procède à des rééquilibrages énergétiques, soigne avec des massages, des conseils alimentaires et le verbe, étant détenteur du secret.» Des pratiques auxquelles le thérapeute s'est d'abord familiarisé sur le tas, au contact d'une enfant infirme moteur cérébral née d'un deuxième lit, et décédée à l'âge de 10 ans. «La communication avec notre fillette passait par des clignements d'yeux, au moyen de questions simples. Cette situation m'a prédisposé à l'utilisation du

pendule», raconte celui qui sollicitera l'aide de chamanes en Amazonie pour tenter de sauver la petite. En vain. Une épreuve pour le moins douloureuse qui va laisser un temps ce père à plat... Mais Christophe Béguin, plutôt optimiste de nature, trouvera la force de rebondir.

AUBE ET CONTRASTES

Bien qu'un rien cynique, le sexagénaire garde foi en l'humanité. Pour se ressourcer, il profite de la campagne, passe du temps avec ses proches ou joue des percussions, actif dans deux groupes. Une dernière passion qu'il a cultivée au même titre que la pein-

ture et la sculpture. Autant dire que le quotidien de Christophe Béguin est bien rempli. «Je me lève aux aurores et termine mes journées à minuit», explique le matinal qui, interpellé sur un paysage propre à l'émouvoir, cite l'aube. «J'aime particulièrement les levés de soleil sur la plaine. Et encore plus quand celle-ci se drape de brouillard, masquant l'autoroute», sourit le militant, qui dénoncera aussi au passage ces bras qu'on exploite dans le seul but d'enrichir les actionnaires, les antennes 5G, les trains de satellites, les politiques des pharmas, etc. «Le superflu est devenu indispensable et l'indispensable, on le gaspille», tempête Christophe Béguin, nourrissant aussi une forte aversion pour la paperasse administrative. De quoi le mettre en colère, même si, affirme-t-il, ses accès ne durent pas. Et malgré sa tendance à ruminer... Questionné sur le mot de la fin, ce natif du Taureau, qui voue un amour particulier aux oiseaux, invite chacun à se reconnecter avec la nature. «C'est elle qui nous dicte ce qu'il faut faire», insiste l'écologiste dans l'âme, bien décidé à suivre ses préceptes à la lettre et à voyager au-delà des frontières en se limitant à observer les hirondelles. Zéro impact sur l'environnement... ■



THIERRY PORCHET
 Animateur d'ateliers de permaculture, de lactofermentation et de cueillette de plantes sauvages, Christophe Béguin invite chacun à se reconnecter avec la nature.

PRÊT POUR L'EFFONDREMENT

Jardinier, cueilleur de plantes sauvages et naturopathe, Christophe Béguin a développé un savoir-faire qui le laisse envisager le pire avec une certaine sérénité

Cet été 2020, beaucoup de suisses optent pour des vacances à la maison !


LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier

CHAMPAGNE POUR LES ACTIONNAIRES, MISÈRE POUR LES TRAVAILLEURS...

L'étude d'Unia sur les écarts salariaux révèle un accroissement des inégalités et de l'avidité des actionnaires, dont certains profitent aussi des aides étatiques pour s'enrichir

Sylviane Herranz

Unia le révèle: le coronavirus n'a pas empêché les entreprises suisses de rémunérer grassement leurs CEO et leurs actionnaires. Le syndicat a publié la semaine passée sa traditionnelle étude sur les écarts de revenus dans 37 sociétés suisses, dont 33 cotées en Bourse. Des chiffres basés sur l'évolution entre 2018 et 2019, attestant que ces différences ne cessent de s'accroître. Autres chiffres stupéfiants: ceux révélés par les informations disponibles sur les versements aux actionnaires en 2020, en pleine période de crise sanitaire. «La crise du Covid-19 n'a pas freiné la voracité des actionnaires et des CEO en matière de rémunérations et d'indemnités excessives, bien au contraire», écrit Unia dans un communiqué.

DU PROFIT AVEC DU CHÔMAGE PARTIEL

Ainsi, sept entreprises ayant fait appel à l'aide du chômage partiel en raison du coronavirus ont approuvé, durant leurs assemblées générales tenues entre le 26 mars pour la première et le 12 mai pour la dernière, le versement de millions de francs à leurs actionnaires. Au total, près de 4 milliards. Il s'agit de LafargeHolcim, Lindt & Sprüngli, Sika, Straumann, Adecco, ABB et Swatch. Pour les cinq premières, le montant des dividendes a même augmenté par rapport à 2019. Et comble du cynisme, l'entreprise Straumann, active dans la technologie médicale, a non seulement versé plus de 91 millions à ses actionnaires, soit une hausse de 9,7% par rapport à 2019, mais a annoncé dans la foulée que 660 personnes allaient être licenciées dans le monde d'ici à la fin de l'année, dont une soixantaine à Bâle...

Unia rappelle que la Confédération a garanti 60 milliards de francs d'aide aux sociétés dans le cadre de la crise du Covid-19; or, le nombre de chômeurs augmente massivement. «Les entreprises reçoivent un soutien pour qu'elles maintiennent les emplois et continuent à payer les salaires au lieu de verser des dividendes», note l'étude, ajoutant qu'en renonçant à ces derniers, l'entreprise Straumann pourrait financer les 660 emplois durant près de 2 ans sans recourir au chômage partiel. A ce sujet, le syndicat déplore le rejet par le Conseil des Etats, en mai, de la motion pourtant acceptée par le National visant à interdire les dividendes en cas de réduction d'horaires de travail (RHT). Un refus consécutif, d'après le syndicat, d'une levée de boucliers des lobbyings des grandes sociétés. Autre grief, le manque de transparence des entreprises en matière de chômage partiel, aucun des groupes mentionnés n'ayant communiqué des détails à ce sujet.

REDISTRIBUTION DU TRAVAIL VERS LE CAPITAL

Du côté des profits réalisés en 2019, les 33 sociétés cotées en Bourse étudiées ont, à elles seules, versé aux actionnaires une somme totale de 63 milliards de francs sous forme de

dividendes et de rachat d'actions, soit 4,4 milliards de plus qu'en 2018. Un montant total à mettre en regard avec les dépenses annuelles de la Confédération qui se sont élevées à 71 milliards l'an passé.

L'écart se creuse aussi en matière de redistribution du travail vers le capital. Ainsi, «une grande partie de la valeur ajoutée générée par le 1,6 million d'employés des 37 groupes étudiés est transmise aux actionnaires», souligne Unia, indiquant qu'en moyenne, 67% de la valeur ajoutée totale est allée aux travailleurs pour le paiement des salaires et 33% dans les poches des actionnaires. A contrario, cinq de ces sociétés, EMS-Chemie, Partners Group, Swiss Life, Swiss Re et Nestlé (voir graphique ci-contre) reversent davantage à leurs actionnaires qu'à leurs salariés. La palme revient à l'entreprise de la famille Blocher, qui redistribue 65,95% du produit du travail à ses actionnaires (462 millions), les frais salariaux ne représentant que les 34,05% (239 millions). Ainsi, sur une journée de 9 heures, un ouvrier d'EMS-Chemie travaille 3 heures pour payer son salaire et 6 heures pour engraisser les actionnaires, dont les trois filles du patriarche qui se sont partagé 326 millions...

LE FOSSÉ S'ACCROÎT

L'étude d'Unia constate également un accroissement du fossé entre bas salaire et salaire des top managers dans les 37 entreprises analysées. Cet écart s'est creusé passant de 1 à 142 en 2018 à 1 à 148 en 2019. C'est-à-dire que le plus haut salaire versé dans une société représente en moyenne 148 fois le salaire le plus bas. L'écart le plus important est celui existant chez Roche: le CEO de l'entreprise pharmaceutique, Severin Schwan, gagne 308 fois plus que l'ouvrier le moins bien payé et affiche un salaire de 15,1 millions de francs annuel. Un salarié touchant 3800 francs par mois devrait ainsi travailler 308 ans pour obtenir cette somme. Et un autre avec un salaire de 5000 francs devrait s'y atteler durant 232 années...

Après Roche, en tête du palmarès, suivent le patron d'UBS, Sergio Ermotti, avec un écart de 1 à 241, Mark Schneider de Nestlé (1:230), Vasant Narasimhan de Novartis (1:207), Tidjane Thiam de Credit suisse (1:206), Ulrich Spiesshofer d'ABB (1:195), Nicolas Bos de RICHEMONT (1:193), Mario Greco de Zurich Insurance (1:183) et Nicolas Hayek de Swatch (1:158).

MOTEUR DE L'INÉGALITÉ SOCIALE

Ces écarts salariaux et ces revenus faramineux, tant des CEO que des actionnaires, sont d'autant plus intolérables que près de 2 millions de travailleurs sont aujourd'hui touchés en Suisse par le chômage partiel, sans compter ceux qui n'ont plus d'emploi. Beaucoup sont actifs dans la vente ou l'hôtellerie-restauration où les salaires sont très bas. Avec un revenu de 4000 francs, une personne en RHT ne touche que 80%, soit 3200 francs. Impossible pour elle de faire face aux dépenses courantes. Pour Unia, les grandes entreprises helvétiques sont le moteur de l'inégalité

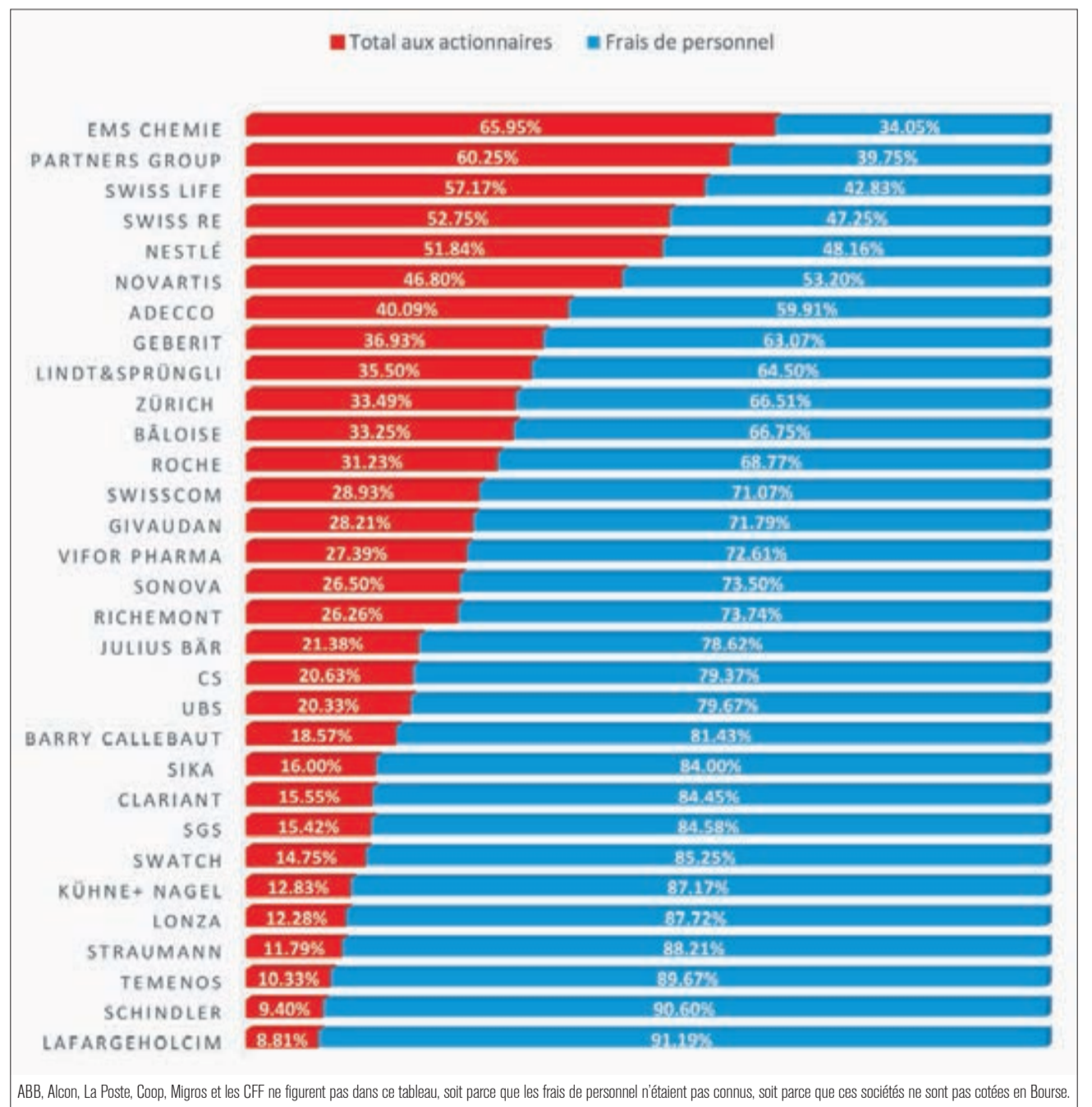
sociale et exacerbent la crise du coronavirus. Le syndicat met en garde contre la possibilité, même si la crise sanitaire est surmontée, d'instauration de politiques d'austérité dans tous les pays comme cela a été le cas après la crise financière de 2009. «Les privatisations et les réductions dans le secteur de la santé depuis lors ont causé de nombreux décès, qui auraient pu être épargnés», note l'étude. Face aux sommes d'argent gaspillées, repartant alimenter les marchés financiers, Unia souligne qu'il est «important d'envisager d'autres façons de distribuer et d'utiliser la richesse sociale». Et de prendre l'exemple des 63 milliards de profits des 33 sociétés cotées en Bourse qui permettraient de créer 1,2 million d'emplois au salaire minimum de 4000 francs, soit près d'un quart des postes de travail existants en Suisse. ■

L'étude d'Unia est disponible sur: unia.ch/fr/actualites/actualites/article/a/16973



Les actionnaires ne sont pas à plaindre, ils récoltent toujours plus du fruit du travail de l'immense majorité de la population...

RÉPARTITION DES MONTANTS TOUCHÉS PAR LES ACTIONNAIRES PAR RAPPORT AUX SALAIRES VERSÉS EN 2019



ENTREPRISES AYANT APPLIQUÉ LE CHÔMAGE PARTIEL ET VERSÉ DES DIVIDENDES EN 2020

Entreprise	Secteur	AG	Dividendes 2020 en Mio. CHF*	Dividendes 2019 en Mio. CHF	Variation en %
LafargeHolcim	Construction et matériaux	12.05.2020	1228.0	322.0	281.4%
Lindt&Sprüngli	Alimentaire	24.04.2020	345.4	236.8	45.9%
Sika	Construction et matériaux	21.04.2020	326.1	290.6	12.2%
Straumann	Technologie médicale	07.04.2020	91.2	83.1	9.7%
Adecco	Ressources humaines	16.04.2020	405.0	392.4	3.2%
ABB	MEM	26.03.2020	1323.0	1664.4	-20.5%
Swatch	Montres	20.04.2020	287.8	413.0	-30.3%

Chez LafargeHolcim, le montant maximal des dividendes a été utilisé. Pour Adecco, le montant total au 31 décembre 2019 a été appliqué, car le montant total définitif n'a pas été publié. (Source des tableaux: étude d'Unia)

LES DIX SALAIRES LES PLUS ÉLEVÉS EN 2019

Entreprise	Secteur	Détenteur du plus haut revenu 2019	Revenu 2019 en Mio. CHF	Revenu 2018 en Mio. CHF	Variation en %
Roche	Chimie/Pharma	Dr. Severin Schwan	15.08	15.15	0%
UBS	Finances	Sergio P. Ermotti	12.51	14.12	-11%
Credit Suisse	Finances	Tidjane Thiam	10.72	12.65	-15%
Novartis	Chimie/Pharma	Vasant Narasimhan	10.62	8.88	59%
Nestlé	Alimentaire	Ulrich Spiesshofer	10.35	9.80	6%
Zürich	Finances	Mario Greco	9.30	8.80	6%
Richemont	Montres	Nicolas Bos	9.21	5.56	66%
LafargeHolcim	Constructions et matériaux	Jan Jenisch	8.63	7.41	16%
ABB	MEM	Ulrich Spiesshofer	8.52	8.54	0%
Temenos	Logiciel	Max Chuard	7.87	7.98	-4%
Total			102.62	96.68	6%

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS!

En raison d'un problème technique, un certain nombre de membres et abonnés récents n'ont pas reçu *L'Événement syndical* la semaine dernière. D'autres l'ont reçu à une ancienne adresse.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément indépendant de notre volonté.

L'édition manquante peut être téléchargée sur notre site internet www.evenement.ch (menu «voir les archives»).

Les personnes qui souhaiteraient recevoir un exemplaire papier peuvent nous contacter à forum@evenement.ch ou au 021 321 14 60. ■ **La rédaction**

WWW.EVENEMENT.CH

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Aldo Ferrari

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Christophe Gallaz,
Ambroise Héritier, David Prêtre,
Jean-Claude Rennwald, Daniel Süri

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 58 164 exemplaires

Unia est le premier syndicat de Suisse. En tant qu'organisation dynamique et efficace comptant près de 190'000 membres, nous représentons les intérêts des travailleuses et travailleurs et luttons pour des conditions de travail et des prestations équitables. Là où il n'y a pas encore de représentation syndicale, Unia œuvre à sa mise sur pied en défendant des valeurs de respect.



Le Syndicat.

Pour un projet innovant de portée nationale visant la construction syndicale dans la branche logistique, nous cherchons un ou une

Syndicaliste Lausanne / 80-100%

Votre poste

Une activité stimulante vous attend: au sein d'une équipe inter-régionale, vous développerez un mouvement syndical fort et influent dans une branche dont il est quasi absent. Vous tisserez des contacts avec des salarié-e-s, recruterez des membres auxquels vous donnerez la capacité d'agir et organiserez des groupes dans la recherche permanente d'une capacité d'action collective. Vous vous rendrez dans des entreprises et aux côtés de nos membres actifs, vous trouverez les moyens adéquats pour faire aboutir leurs demandes et leur permettre de s'organiser durablement. Vous contribuerez à la mise en œuvre de campagnes de branche cohérentes et parviendrez à susciter des effets politiques. Vous développerez, avec empathie, des rapports de confiance avec des personnes d'origines les plus diverses.

Votre profil

Vous souhaitez faire évoluer la société et êtes engagé-e sur les questions syndicales et sociales. Doté-e de compétences pour l'organisation de campagnes et le recrutement de membres, vous êtes empathique, communiquez avec aisance et savez convaincre. Votre méthode de travail est structurée et axée sur les objectifs. Grâce à votre esprit d'initiative, vous êtes capable de travailler de manière autonome et vous sentez à l'aise en équipe. Personne engagée, vous faite preuve de flexibilité et d'intérêt pour l'humain. Les outils informatiques de la palette MS-Office n'ont pas de secret pour vous et vous disposez d'un permis de conduire.

Notre offre

Unia vous propose un travail riche de sens, stimulant et varié ainsi que des conditions sociales progressistes au sein d'une organisation à but non lucratif. Si vous vous intéressez à la politique syndicale et souhaitez intégrer une équipe dynamique, active dans un des secteurs en développement en Suisse, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature.

Nous nous réjouissons de vous lire et vous remercions d'adresser un dossier de candidature complet **d'ici au 4 août 2020** à: bewerbung.be@unia.ch.

Une journée d'entretiens aura lieu le 19 août à Lausanne.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Monsieur Roman Künzler au 079 403 22 30 ou par e-mail: roman.kuenzler@unia.ch

Examen professionnel contremaître maçonne et contremaître maçon 2021



L'examen professionnel de contremaître maçonne et contremaître maçon, en français, aura lieu à Tolochenaz du **11 au 15 janvier 2021**.

Est admis à l'examen le candidat qui:

a) est titulaire d'un certificat fédéral de capacité (CFC), de maçon ou d'opérateur de sciage d'édifice ou d'un métier du champ professionnel de la construction de voies de communication ou détenteur d'un diplôme équivalent
et

b) peut justifier d'une expérience professionnelle de 4 ans après l'obtention du CFC dans une entreprise de construction respectivement de sciage d'édifice, dont 3 ans comme chef d'équipe ou contremaître et au moins 2 ans de pratique dans l'activité du brevet choisi.

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais.

La taxe d'examen de CHF 1'700.00, TVA en sus, est établie sous forme de facture, annexée à la décision d'admission.

Le dossier d'inscription complet est à déposer sur notre plateforme électronique au plus tard d'ici 31 juillet 2020.

Vous trouverez le lien pour l'inscription ainsi que toutes informations utiles sur: www.entrepreneur.ch/contremaitre

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information utile.

Ecole de la construction Tolochenaz

Madame Carla Coelho

Téléphone 021 342 34 46

Carla.Coelho@ecole-construction.ch

La caisse de chômage Unia est, avec ses 69 offices de paiement répartis sur l'ensemble du territoire, la plus grande caisse de chômage en Suisse.



**Arbeitslosenkasse
Caisse de Chômage
Cassa Disoccupazione**

Nous cherchons de suite ou date à convenir un

Responsable de site/s Genève / 80-100%

Vos tâches

- Direction des sites et conduite du personnel sous votre responsabilité
- Supervision de la cadence du traitement qualitatif et quantitatif des dossiers
- Evaluation régulière des prestations client et mise en œuvre de mesures d'amélioration
- Planification des besoins en personnel
- Responsabilité du budget
- Coordination et entretien des contacts réguliers ainsi que collaboration avec les diverses autorités et avec le syndicat Unia

Votre profil

- CFC d'employé-e de commerce ou formation jugée équivalente, brevet ou formation supérieure (HES, Uni) un plus
- Formation dans le domaine du management et expérience confirmée de minimum 3 ans dans la conduite d'une grande équipe
- Intérêt marqué pour l'assurance chômage ainsi que pour les assurances sociales
- Parfaite maîtrise de la langue française, à l'aise avec les outils informatiques courants.
La connaissance d'une deuxième langue nationale est un plus
- Disposer de très bonnes capacités d'écoute et de communication, d'une bonne maîtrise émotionnelle
- Posséder une bonne résistance au stress et des capacités d'analyse et de synthèse éprouvées
- Goût pour le service au public et sensibilité sociale élevée en lien avec nos activités et nos valeurs

Nos conditions d'emplois exigent que vous ayez un casier judiciaire vierge et d'être exempt de poursuite ou d'acte de défaut de biens (justificatifs sur notre demande durant le processus).

Notre offre

Nous offrons un travail varié avec un fort degré d'autonomie ainsi que de bonnes conditions salariales et sociales et une formation continue certifiée par eduQua.

Intéressé?

Nous nous réjouissons de recevoir votre dossier de candidature complet à: bewerbung.be@unia.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous voudrez bien vous adresser à:

Mme Teresa Soares, courriel: teresa.soares@unia.ch

LE FONDS POUR LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES ENFIN DÉBLOQUÉ

Le Grand Conseil genevois a avalisé le projet de loi instaurant une indemnité pour ceux qui ont perdu tout ou partie de leur revenu à cause du Covid-19. Syndicats et associations saluent cette mesure

Textes Manon Todesco

Le 25 juin, les députés genevois ont voté en faveur du projet de loi du Conseil d'Etat, à 51 voix contre 47, permettant l'indemnisation des travailleurs précaires ayant perdu leur revenu à cause de la crise sanitaire. La Plateforme pour une sortie de crise sans exclusion, composée de la Communauté genevoise d'action syndicale, de Caritas et du CSP entre autres associations, se réjouit de cette décision, qui vient combler un trou important dans le filet social cantonal, même si cette dernière arrive très tard et que le dispositif présente de nombreuses lacunes à ses yeux.

UN PAQUET DE 15 MILLIONS DE FRANCS

Pour rappel, les syndicats et les associations avaient tiré la sonnette d'alarme début avril après avoir constaté sur le terrain que, contrairement aux promesses du conseiller fédéral Alain

Berset, il y avait bien des personnes oubliées de la crise. Ce sont des travailleurs temporaires licenciés avant les modifications des RHT du 16 mars, des personnes avec des contrats précaires à l'heure, des faux indépendants (type Uber ou autres plateformes numériques), des intermittents du spectacle avec des parcours trop discontinus pour bénéficier du chômage ou encore des travailleuses sans statut légal dans l'économie domestique. Au total, au bout du lac, des centaines, voire des milliers de gens déjà vulnérables ont perdu tout ou partie de leur revenu depuis le mois de mars, les plongeant dans une précarité extrême.

Le projet de loi prévoit une enveloppe budgétaire de 15 millions de francs pour indemniser ces travailleurs à hauteur de 80% de leur dernier revenu, et ce pendant deux mois. «Nous saluons particulièrement le fait que ce projet de loi intègre les personnes sans statut légal, c'est une première en Suisse», se

félicite Alessandro Pelizzari, président de la CGAS, même s'il déplore que la mesure n'ait pas été assez ambitieuse. «Cette mesure est incomplète, d'abord parce que les aides sont plafonnées à 4000 francs, mais aussi car elle exclut toute personne habitant hors du canton.» La Plateforme regrette également le refus de voter l'urgence, ce qui re-

pousse l'entrée en vigueur du dispositif à l'automne...

PERMANENCES

Malgré tout, cette aide ponctuelle d'urgence était très attendue, et syndicats et associations s'en réjouissent. «Nous nous mettrons sans tarder au travail pour participer au dispositif de mise

en œuvre de cette mesure, en organisant dès les semaines à venir des permanences pour commencer à constituer les dossiers de demande d'aide», conclut le syndicaliste. ■



La lutte paie! En avril déjà, Unia et des temporaires touchés de plein fouet par la crise à Genève avaient exigé une aide pour tous ceux passant entre les mailles du filet. Une exigence soutenue par la suite par de nombreuses autres organisations.

Sans salaire, sans papiers, sans logement...

Quelques jours avant le vote des députés, la Plateforme avait convoqué la presse pour insister sur l'urgence de la situation et le besoin de faire bouger les choses, très rapidement, pour venir en aide à ces travailleurs précaires. «Cette crise a rendu visibles les invisibles, a souligné Alain Bolle, directeur du CSP Genève. Nous avons été énormément sollicités et nous avons fait tout notre possible pour apporter notre soutien à ces personnes.» Au total, les associations ont déboursé 1,5 million de francs en quelques semaines. «Nous avons épuisé toutes nos ressources, cela montre que notre système social n'est pas du tout satisfaisant. C'est à l'Etat de prendre le relais!»

Aux côtés des représentants de cette Plateforme pour une sortie de crise sans exclusion, des travailleurs concernés sont venus apporter leur témoignage. Joséphine*, employée domestique originaire des Philippines, s'est retrouvée sans emploi du jour au lendemain: «La famille pour qui je travaillais m'a dit qu'il était plus prudent que je ne vienne pas et, comme à la fin du mois de mars, je n'avais pas reçu de salaire, je l'ai réclamé, et elle m'a dit que je ne serai pas payée, car je n'ai pas travaillé et que je n'ai pas de permis.»

De son côté, Antonio*, travailleur de la construction temporaire licencié le 13 mars, n'a pas eu droit aux RHT: «Je me suis inscrit au chômage,

qui m'a répondu la semaine passée pour me dire qu'ils étudiaient mon dossier. Je n'ai pas touché un seul franc depuis le 13 mars et j'ai toutes mes factures à payer.» Cristian*, aussi dans le bâtiment, a travaillé sept mois pour un patron mal intentionné qui ne l'a payé que 2800 francs pour toute cette période. Il est viré sous prétexte de coronavirus et se retrouve à la rue: «Je n'ai pas de papier et c'est mon patron qui me logeait, je vis donc aujourd'hui dans une fourgonnette ou chez des amis quand cela est possible.»

Marc*, technicien auxiliaire depuis une vingtaine d'années dans un théâtre de la place, a vu son lieu de travail être fermé début mars. «La commune nous a indemnisés à hauteur de 2400 francs chacun, ce qui était déjà mince. Et quand j'ai voulu m'inscrire au chômage, on m'a dit que je n'y avais pas droit, car je n'avais pas assez cotisé à cause d'une longue période d'accident. J'ai donc fait une demande auprès de l'Hospice général, qui m'a aussi claqué la porte au nez, car je suis propriétaire d'un petit bateau que je retape estimé à plus de 4000 francs. J'ai des amis qui m'aident, je trouve des plans pour récupérer à manger, mais c'est quand même la catastrophe.» ■

*Prénoms d'emprunt.

POING LEVÉ

VACANCES AU GOÛT AMER

Par Manon Todesco

Ça y est, nous voilà arrivés en juillet! Après cette période inédite de Covid-19, durant laquelle certains ont été cloîtrés, d'autres ont dû travailler avec leurs gosses dans les pattes, sans oublier évidemment nos héros envoyés trimer au front pour assurer notre survie, nous avons tous bien mérité un peu de repos. Après avoir été privés de nos proches, mais aussi des lieux culturels et de loisirs, il est temps de nous détendre cet été, à la montagne, au bord d'un lac ou encore sur une plage. Hélas, la crise sanitaire, qui laisse place, chaque jour un peu plus, à une crise économique, en a décidé autrement. Entre ceux qui ont perdu leur emploi, ceux qui craignent pour leur place de travail, ceux qui n'ont touché que 80% de leur déjà maigre salaire, nombreux seront ceux qui se serrent la ceinture cette année. Moins de vacanciers, donc, et pour les personnes qui ont la chance de s'en offrir, il y a fort à parier que le budget sera restreint et le séjour moins long que d'habitude.

En effet, malgré un semi-confinement helvétique assez souple comparé à celui de nos voisins, les dégâts sont quand même là. Rien qu'en Suisse romande, les Offices régionaux de placement (ORP) ont – ou vont – engager plus de 85 nouveaux collaborateurs, selon la RTS, pour faire face à l'afflux de nouveaux dossiers, le Seco estimant qu'entre 15 000 et 20 000 personnes supplémentaires pointeront au chômage cette année. Une aberration quand on sait que les entreprises ont reçu pour 60 milliards de francs d'aides en lien avec cette crise sanitaire pour justement sauvegarder l'emploi. L'appel syndical national «Pour une sortie de crise solidaire», qui exige de la Confédération que les salaires de 5000 francs net et moins soient entièrement compensés, est vital dans ce contexte.

Autre indicateur, à Genève, les demandes auprès de l'Hospice général qui ont explosé, passant de 400 par mois habituellement à 1700 en six semaines... Des travailleurs de l'hôtellerie-restauration et de l'économie domestique restés sur le carreau mais aussi, nouveauté, beaucoup d'indépendants, notamment des chauffeurs de taxi et des travailleuses de l'esthétique et du sexe. Pour fonctionner correctement, l'institution d'aide sociale aurait besoin de 25 millions de francs supplémentaires. Quant à ceux qui passent entre les mailles du filet social, ceux qui n'ont pas suffisamment cotisé au chômage, ceux qui sont trop «riches» pour prétendre à l'aide sociale et ceux qui n'ont pas de papiers, ils vont enfin pouvoir bénéficier du fonds cantonal pour les travailleurs précaires (lire ci-dessus). Certes, le projet est lacunaire et arrive bien trop tard, comparé aux 16 millions de francs débloqués sans rechigner pour venir en aide au Salon de l'auto, mais c'est une belle victoire politique. Espérons que ce petit coup de pouce sauve les plus vulnérables. ■

Unia dénonce des licenciements brutaux chez Corum

Sept personnes ont été mises à la porte par le fabricant chaux-de-fonnier de montres de luxe

Jérôme Béguin

Unia Neuchâtel dénonce une «attitude irrespectueuse» envers des salariés licenciés par la direction de Corum et le non-respect de la Convention collective de travail (CCT) de l'horlogerie. En mars, le fabricant chaux-de-fonnier de montres de luxe a procédé à sept licenciements économiques. En catimini. La CCT de l'horlogerie impose pourtant d'informer les partenaires sociaux de tout licenciement. «J'ai été mise au courant de ces licenciements par des membres du syndicat, explique Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. J'ai contacté l'entreprise, mais j'ai dû patienter deux mois avant d'obtenir une réponse et un rendez-vous. C'est inadmissible.» Cinq des sept licenciements ont été notifiés par courriel, les employés n'ont pu sur le moment récupérer leurs affaires ni dire au revoir à leurs collègues, explique Solenn Ochsner: «C'était extrêmement violent. Les travailleurs ont été choqués, ils n'ont pas été respectés et tout le travail qu'ils ont effectué au sein de l'entreprise n'a pas été reconnu.» Certains affichent une

quinzaine d'années d'ancienneté et deux personnes ne sont plus très éloignées de l'âge de la retraite. «L'entreprise n'a, en outre, pas daigné mettre en œuvre une seule mesure d'accompagnement, ne serait-ce que pour les aider à mettre à jour leur CV et leur lettre de motivation. Leur gros souci est aujourd'hui de retrouver du travail.»

La secrétaire syndicale ne cache pas son inquiétude quant à l'avenir de la société, propriété depuis 2013 du groupe chinois Citychamp Watch and Jewellery, et de sa cinquantaine d'employés. «Nous n'avons aucun indice qui nous permet de penser que des mesures sont prises pour pérenniser l'entreprise. Les licenciements risquent de continuer.» Quoi qu'il arrive, Solenn Ochsner tient à rappeler à Corum et aux autres sociétés horlogères qu'elles sont tenues de respecter la CCT. «Ce n'est pas parce que nous traversons une crise que leurs devoirs envers le partenariat social s'évanouissent ni que les aspects humains ne doivent plus être pris en compte.» ■

BÂTIR UN MONDE NOUVEAU

Dix-huit personnalités lancent un manifeste pour une reprise verte et sociale

Aline Andrey

«Ce qui m'a frappé, c'est l'enthousiasme de tous ceux que l'on a contactés et la volonté commune d'un non-retour à l'a-normalité.» C'est ainsi que Michel Bühler, chanteur et militant, présente le «Manifeste 2020» qu'il a initié avec son camarade, ancien président de Médecins du Monde Suisse, Nago Humbert. Au cœur de cet appel (qui prend la forme au final d'un site regroupant la contribution de chacun*), cette question: «Quel type de société émergera de cette crise sanitaire majeure?» Et des pistes: «Le vieux monde a montré ses limites. Il est temps d'imaginer celui de demain, centré sur l'humain, solidaire et respectueux de l'environnement. Citoyennes et citoyens libres et conscients de nos responsabilités à l'égard des générations futures, nous présentons des propositions, chacune et chacun dans son domaine.»



Philippe Roch, Josef Zisyadis et Pierre-Yves Maillard, lors de la présentation.

Cora Antonioli, vice-présidente du syndicat SSP, met en exergue le sens du travail et la manière dont il est valorisé, «car celui qui est indispensable à la survie de la population n'est pas celui que l'on a placé sur un piédestal ces dernières décennies». Elle donne aussi des pistes «pour une école de l'égalité, émancipatrice et consciente des enjeux liés à la crise écologique». Le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, en appelle au droit à la formation professionnelle et à un premier emploi. Pendant que Philippe Roch, ancien directeur de l'Office fédéral de l'environnement, suggère de «privilégier l'éducation à l'émerveillement, au respect, à l'entraide, à l'écologie, plutôt que d'armer nos jeunes pour une compétition fratricide».

L'environnement est au cœur de plusieurs textes, dont celui du prix Nobel Jacques Dubochet ou celui très abouti d'Ana Ziegler pour la Grève du climat qui demande des conditions environnementales lors de l'octroi d'aides publiques, un fonds climatique géré démocratiquement, un office pour le travail vert, la réduction du temps de travail à 32 heures, un soutien à une agriculture responsable, le ralentissement de la production animale industrielle et la mise en place de «l'indice de développement durable» (IDD) au lieu du PIB...

«LE CAPITALISME TUE!»

Le journaliste Sergio Ferrari en appelle à une véritable «solidarité sociale in-



Michel Bühler et Nago Humbert sont à l'origine de ce «Manifeste 2020», dévoilé mercredi dernier à la presse en présence de plusieurs contributeurs.

ternationale» qui «décourage l'imposition et parie sur l'écoute entre acteurs égaux». Un nouveau modèle qui va ainsi à l'encontre, comme le dénonce Nago Humbert, de la coopération actuelle qui sert «d'abord les intérêts de la Suisse» et participe «au contrôle de l'immigration». Amanda Ioset, de Solidarité sans frontières, soutient, entre autres revendications, la régularisation des sans-papiers présents en Suisse depuis trois ans et l'évacuation des camps grecs.

L'économiste Sergio Rossi plaide pour une distribution de bons d'achat pour toute personne dont le revenu mensuel est inférieur à 4000 francs; «le prélèvement d'un impôt sur les gros patri-

moins et les revenus élevés, qui ont profité presque de manière exclusive des politiques économiques néolibérales menées depuis les années 1980 et ont induit la crise financière globale éclatée en 2008 et la pandémie de Covid-19 en 2020»; et l'investissement de «l'argent public dans des activités économiques favorables à l'environnement et qui respectent la dignité des travailleurs». Comme le résume Jean Ziegler: «Le capitalisme tue!» Et le sociologue d'en appeler au rétablissement des droits et des devoirs régaliens de l'Etat dans les secteurs de la santé (et de l'alimentation)», entre autres mesures. Selon tous les contributeurs à ce manifeste pluriel, nous

n'avons finalement plus le choix: «Revenir à l'organisation de la société qui prévalait avant la pandémie serait reproduire les conditions qui favoriseraient l'émergence de nouvelles crises. Ce serait irresponsable et suicidaire.» Et d'alerter: «Il semble pourtant que, toujours guidés par ceux-là mêmes qui nous ont conduits au désastre, qu'inspirent encore les idées anciennes, nous soyons sur ce chemin.» D'où l'urgence d'inverser la tendance. ■

*manifeste2020.ch

La Grève du climat se positionne contre la Loi sur le CO₂

Les jeunes militants écologistes vaudois dénoncent une loi insuffisante, inefficace et punitive pour les personnes précaires

Aline Andrey

L'essence, le mazout et les billets d'avion coûteront plus cher. C'est ce qu'implique, dans les grandes lignes, la révision de la Loi sur le CO₂ acceptée par le Conseil national le 10 juin dernier. Par 135 voix contre 59, les parlementaires ont suivi les propositions du Conseil des Etats tout en allant un peu plus loin. La Chambre haute devra donc se repositionner cet automne sur cette loi au cœur de la problématique du siècle, soit le réchauffement climatique. D'ici là, les débats risquent d'être nombreux, notamment entre les Verts qui veulent aller plus loin, et l'UDC qui appelle déjà au référendum. De son côté, la Grève du climat (GdC) Vaud ne veut pas des «compromissions du Parlement» et dénonce, dans son communiqué du 22 juin, des injustices climatiques criantes, estimant que le poids de la transition écologique ne repose pas sur les principaux responsables. La place financière suisse polluée 22 fois plus que la population tout entière, mais les banques ne sont pas inquiétées par cette nouvelle loi. Les multinationales détruisent des écosystèmes dans les pays du Sud et, pourtant, aucune contrainte ne les vise. La GdC souligne que «la crise écologique est gravissime et requiert des changements sociétaux profonds. Il faudra ensemble entreprendre d'importantes transformations de nos modes de production, de consommation et de répartition des richesses. Mais la Loi sur le CO₂ sous sa forme actuelle pèserait de façon socialement injuste, entamant le budget des plus pauvres mais sans effet concret sur les dysfonctionnements systémiques d'envergure et surtout sans réel encouragement vers d'autres options écologiques.» L'essence coûtera environ 10 centimes de plus par litre, la hausse de la taxe CO₂ sur le mazout risque d'être transférée sur les charges des locataires et une taxe de 30 à 120 francs augmentera le coût d'un billet d'avion.

Gary Domeniconi, de la GdC Vaud, explique: «Le locataire ne sera par exemple pas protégé d'une augmentation de loyer, à la suite de la rénovation de son bâtiment – rénovation qui pourrait être de surcroît subventionnée par le fonds climat. Les propriétaires seraient ainsi de nouveau gagnants.»

REDISTRIBUTION

Reste qu'il est prévu que deux tiers des taxes soient rétrocédés directement à la population par une réduction des primes d'assurance maladie, et aux entreprises via les caisses de compensation AVS. Le tiers restant serait ainsi consacré à un fonds pour le climat pour assainir des bâtiments, promouvoir des énergies renouvelables, remplacer des chauffages à mazout et électriques.

Pour la GdC Vaud, «le plus dur est peut-être de constater que, si des lois injustes et contraignantes pourraient éventuellement se justifier par la nécessité de réduire nos émissions à tout prix, rien ne laisse rationnellement penser que cette Loi sur le CO₂ réduise tangiblement nos émissions.» Et de donner l'exemple: «Une taxe de 10 centimes sur l'essence augmentera le prix d'un plein de 50 litres de 5 francs. A qui cela fera-t-il renoncer à l'utilisation de la voiture? Cela n'aura comme effet que d'alourdir le budget des personnes déjà précaires ne prenant la voiture qu'en cas de nécessité.» Et Gary Domeniconi d'ajouter: «Et ce n'est pas forcément l'utilisation de l'auto qui sera remise en cause, mais peut-être que des personnes préféreront économiser encore sur leur nourriture.»

Finalement rien ne dit que cette loi permettra à la Suisse de concrétiser ses engagements contre le réchauffement climatique, dans le cadre des accords de Paris signés en 2015. Le jeune militant ajoute: «Le même schéma de pensée libérale subsiste au sein de tous les partis. La BNS peut ainsi continuer à investir des milliards dans des industries fossiles. Bien sûr,

grâce aux mouvements pour le climat, cette Loi sur le CO₂ est plus contraignante que la version précédente (pour mémoire, l'ancien Conseil national avait rejeté la révision sur la Loi sur le CO₂ fin 2018, *ndlr*). Mais il n'y a pas encore de réelle compréhension scientifique du problème. Nous soutiendrons donc un référendum, mais pour des raisons opposées à l'UDC.» ■

nontaxeclimat.ch

POUR LES VERTS, C'EST UN PREMIER PAS

De leur côté, les Verts se réjouissent de cette nouvelle loi qui va à l'encontre des lobbies du pétrole, de l'aviation et de l'automobile. Mais ils invitent, dans un communiqué, «le Conseil des Etats à l'améliorer au niveau des objectifs de réduction des émissions, des transports et du secteur financier», notamment en baissant «la valeur limite d'émission pour les nouveaux véhicules à 20 grammes de CO₂ par kilomètre en moyenne d'ici à 2030», en définissant «des objectifs contraignants pour les placements climat-compatibles pour le secteur financier». «Les grandes entreprises doivent en outre communiquer sur les risques auxquels elles sont exposées en raison du changement climatique, tels que les dommages que des extrêmes météorologiques pourraient causer aux usines de production.»

Et de conclure que «la nouvelle Loi sur le CO₂ ne couvre pas, à elle seule, tous les domaines influençant le climat. Si la Suisse veut atteindre les objectifs climatiques de Paris, d'autres objectifs et mesures doivent être décidés – notamment dans les transports, l'agriculture et l'énergie.» ■

BRÈVE

POLITIQUE
DÉPÔT DU RÉFÉRENDUM
«STOP HUILE DE PALME»

Le peuple sera appelé à trancher sur le sort de l'accord de libre-échange signé avec l'Indonésie. Le 22 juin dernier, le comité référendaire «Stop huile de palme» a remis quelque 60 000 signatures à la Chancellerie fédérale (voir aussi *L'ES* du 12 février). Rappelons qu'une large alliance avait demandé que ce produit soit exclu du traité signé après des années de discussions. Sans succès. Selon les opposants – dont une cinquantaine d'organisations –, les normes écologiques et sociales visant à empêcher la destruction des forêts primaires ne sont pas respectées. «Chaque année, environ un million d'hectares sont défrichés pour la monoculture de l'huile de palme, entre autres. Ce désert «vert» s'étend déjà sur près de 17 millions d'hectares, soit quatre fois la superficie de la Suisse et près de 10% de l'Indonésie», soulignent-ils dans un communiqué. Les référendaires n'accordent aucun crédit aux engagements de durabilité prévus dans le traité. «Cet accord de libre-échange est un contrat des puissants. Nous ne devons pas nous laisser tromper: les belles promesses de durabilité qu'il contient ne valent pas grand-chose si des contrôles stricts ne sont pas garantis», a critiqué Ronja Jansen, présidente des Jeunes socialistes. Au cœur des doléances: une culture non seulement nuisible à l'environnement et à la biodiversité mais aussi à l'origine de graves violations des droits humains. Le comité estime par ailleurs que l'accord en question n'apporte «guère d'avantages significatifs à l'économie locale d'exportation», alors que Berne voit l'Indonésie et ses quelque 267 millions de consommateurs comme un marché potentiellement important. Les référendaires invitent plutôt la Suisse à œuvrer en faveur d'un commerce équitable et durable dans les faits. «Les manifestations qui ont rassemblé des milliers de personnes dans le monde doivent déboucher sur des véritables changements. Nous devons produire autrement, nous devons consommer autrement, nous devons respecter notre environnement dans sa globalité (...). Ce référendum est une pierre de ce nouvel édifice que nous voulons construire ensemble!» a déclaré Willy Cretegnny, vigneron bio et initiateur du référendum. ■ Sonya Mermoud

LES DANGERS D'UN SWISSXIT

Le syndicaliste et journaliste Jean-Claude Rennwald, qui publie un ouvrage sur les relations entre la Suisse et l'UE, met en garde contre les conséquences de l'initiative de résiliation de l'UDC

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Le 27 septembre prochain, le peuple est appelé à se prononcer sur l'initiative de l'UDC «Pour une immigration modérée», qui propose d'abroger l'accord de libre circulation des personnes entre la Suisse et l'Union européenne (UE) dans les douze mois suivant le vote et de ne plus conclure de traités à l'avenir accordant un tel régime. Cette initiative, dite de limitation par ses auteurs – qu'on qualifiera plus justement d'initiative de résiliation –, mettrait à mal nos rapports avec l'UE, met en garde le syndicaliste et ancien conseiller national jurassien Jean-Claude Rennwald, par ailleurs fondateur et ancien président de *L'Événement syndical*. Il publie, à la veille de cette votation cruciale pour l'avenir de notre pays, *Suisse – Europe, la séparation après un flirt?* Sous la forme de questions-réponses agréables à lire, le journaliste et politologue présente un état de nos relations avec Bruxelles avant d'aborder, dans une perspective progressiste, les enjeux politiques qui étreignent le Vieux-Continent. Interview.



Jean-Claude Rennwald, *Suisse – Europe, la séparation après un flirt? 30 questions sur la place de la Suisse en Europe et l'avenir de l'Union européenne*, Editions Livreo-Alphil, 2020, 192 pages, 29 fr.

Pour quelles raisons une acceptation de l'initiative de l'UDC le 27 septembre vous semble-t-elle dangereuse?

Cela poserait des problèmes assez sérieux en matière de recrutement de main-d'œuvre et d'accès au marché européen pour les industries d'exportation, comme l'horlogerie, les machines, la chimie ou la pharma. Si l'accord sur la libre circulation des personnes devait être annulé, tomberait avec lui un autre accord bilatéral, celui sur les obstacles aux commerces, entraînant des charges supplémentaires, énormes pour les entreprises, qui chercheraient sans doute à les compenser en mettant la pression sur les salaires et les prestations sociales. Cette initiative représente aussi une menace pour les mesures d'accompagnement. A quoi s'ajoute le fait qu'on en reviendrait au système des contingents, qui permettrait notamment la réintroduction de l'abominable statut de saisonnier.

Est-il vraiment certain que la clause guillotine serait appliquée et que les autres accords tomberont?

Je pense que c'est quasi certain. La libre circulation est un des piliers de l'UE. Et cette dernière ne voudra pas créer un précédent en donnant cette possibilité à la Suisse parce que d'autres pays membres de l'UE ou de l'Espace économique européen pourraient faire valoir la même revendication.

«L'UDC a combattu toutes les mesures d'accompagnement»

Et qu'en est-il des mesures d'accompagnement, sont-elles réellement menacées?

Il y a deux niveaux de menace. Le premier concerne les mesures de protection face au travail détaché, qui tomberaient juridiquement. Et puis d'autres mesures, telle que la facilitation de l'extension des conventions collectives, qui ne tomberaient peut-être pas juridiquement, mais politiquement. On peut imaginer que,



La bataille sur la question européenne revient sur le devant de la scène, comme en 2014, avec la votation sur la nouvelle initiative de l'UDC prévue le 27 septembre prochain.

si les initiants gagnaient, ils mèneraient une offensive contre ces mesures. Il faut d'ailleurs rappeler à ce propos que l'UDC, qui se prévaut de défendre les petits, a combattu au Parlement toutes les mesures d'accompagnement qui ont été mises sur pied depuis la fin des années 1990. Lesdites mesures ont réduit l'écart salarial entre frontaliers et salariés établis en Suisse, ainsi que contribué à faire passer le nombre de travailleurs soumis à une convention collective de travail de 1,4 million en 2003 à 2 millions en 2016.

Mais faut-il encore un accord-cadre, dont la conclusion dépendra de ce vote, est-ce vraiment nécessaire?

Le problème, c'est que, chaque fois qu'un accord entre la Suisse et l'UE est modifié ou qu'un accord est remanié pour les autres pays de l'UE, il faut engager toute une négociation pour chaque cas et l'UE ne supporte plus trop ce système. A quoi s'ajoute le fait que l'UE veut introduire une clause qui permettrait à une instance européenne de trancher les différends, ce qui pose, selon la définition de cette instance, un certain nombre de problèmes à la Suisse. Autre point problématique, la question du délai d'annonce de huit jours des travailleurs détachés qui n'existe pas du tout sur le plan européen. Le mouvement syndical suisse refuse que soit supprimée cette clause et même que le délai

soit, comme il a été proposé, réduit à quatre jours. Il est intéressant de souligner que la plupart des syndicats européens soutiennent la position du mouvement syndical suisse, ce qui montre que l'on ne se situe pas dans une logique nationaliste, mais bien dans une logique sociale. On peut les comprendre: si les syndicats suisses cédaient, cela pourrait avoir un effet boomerang pour certaines clauses sociales en vigueur dans les différents pays de l'UE.

D'autres sujets de l'accord institutionnel posent-ils problème?

Il y a effectivement d'autres sujets de conflit entre la Suisse et l'UE. L'un d'eux est le problème des aides publiques à l'économie et aux services publics. L'UE demande que ces différentes aides ne faussent pas le jeu de la libre concurrence. Les deux parties sont plus ou moins d'accord sur le principe, en revanche, c'est au niveau des détails que cela pose encore des problèmes dans la négociation. Les cantons craignent notamment que Bruxelles n'accepte plus les garanties accordées aux banques cantonales, de même que les contributions aux compagnies d'électricité ou d'autres entreprises au service de la collectivité. Il y a une autre pierre d'achoppement, c'est la directive sur la citoyenneté européenne. L'UE aimerait que la Suisse la reprenne. Dans cette perspective, les Européens qui s'éta-

blissent en Suisse auraient accès plus facilement à notre système social. Mais je pense que tant ce point-là que celui des aides d'Etat devraient déboucher relativement facilement sur des solutions, contrairement sans doute à la question des mesures d'accompagnement. ■



Dans son livre, Jean-Claude Rennwald, aborde aussi les enjeux politiques en cours au sein de l'Union européenne.

«On peut envisager d'autres politiques économiques européennes»

Au-delà de l'accord-cadre, êtes-vous favorable à ce que la Suisse poursuive son intégration européenne?

Jean-Claude Rennwald: J'y suis favorable, mais je conditionne cette intégration à une série d'exigences, je souhaite que l'on marche vers une Europe plus démocratique et plus sociale qu'elle ne l'est aujourd'hui et aussi qu'elle mène une politique moins néolibérale. Dans le livre, j'explique que l'on peut envisager d'autres politiques économiques, comme celle pratiquée actuellement au Portugal, avec un certain nombre de principes concernant les investissements publics, ainsi que le relèvement des minima sociaux et des salaires. C'est dans ce sens-là qu'il faut aller et conclure des alliances avec des pays soutenant ce type de démarche. J'ajoute que, si effectivement, depuis une vingtaine d'années,

on a assisté à pas mal de dérives néolibérales au sein de l'UE, je considère malgré tout que l'Europe reste le continent le plus avancé dans le domaine de la formation professionnelle, de l'éducation, des assurances sociales ou encore du droit du travail, ce qui n'est pas négligeable pour moi.

Est-ce que cela peut suffire à soulever l'enthousiasme des jeunes? Le projet européen n'est-il pas un peu dépassé à l'heure de la globalisation et de l'urgence climatique?

Je ne pense pas qu'il soit dépassé, il accuse simplement un peu de retard par rapport à certaines évolutions et aux questions soulevées par les mouvements défendant l'environnement et le climat. Et, face à la mondialisation, l'Europe est peut-être l'un des principaux remparts possibles, mais évidemment, cela suppose un certain

nombre de mesures et de changements politiques au sein de l'UE. Il y a deux petits points de satisfaction: lors des dernières élections européennes, les partis nationaux-populistes ont progressé nettement moins que ce que l'on pouvait imaginer, alors que les femmes occupent désormais 41% des sièges, contre 16% en 1979. Et, si les rapports de force n'ont pas été fondamentalement chamboulés, les écologistes ont enregistré une progression intéressante. En revanche, le résultat est un peu plus mitigé s'agissant des partis socialistes et sociaux-démocrates, sans doute parce qu'ils ont trop longtemps agi dans une sorte d'entente avec les démocrates-chrétiens, se partageant prérogatives et postes au sein de l'UE. Je crois que les citoyens n'apprécient pas trop ce type alliance. ■

LES SYNDICATS LANCENT LEUR CAMPAGNE CONTRE L'INITIATIVE DE RÉSILIATION

La semaine dernière, les syndicats ont lancé leur campagne contre l'initiative «Pour une immigration modérée». Ou plutôt l'ont relancée puisqu'elle avait été suspendue pour cause de coronavirus, la votation prévue le 17 mai ayant été déplacée au 27 septembre. Avant l'épidémie, l'Union syndicale suisse (USS) accordait une grande importance au scrutin. «Elle ne fait que se renforcer dans le contexte actuel, alors que le pays fait face à une crise économique sans précédent, qui menace les emplois et les salaires de dizaines de milliers de personnes dans le pays», a dit Pierre-Yves Maillard, au cours d'une conférence de presse commune du Conseil fédéral et des partenaires sociaux, donnée en début de semaine dernière. Une acceptation de l'initiative «compliquera la sortie de crise sur le plan économique» et «augmentera la pression sur les salaires de tout le monde et fragilisera les mécanismes éprouvés de contrôle et de protection», a prévenu le président de la fédération syndicale, qui craint une «libération de la sous-enchère salariale» ne se limitant pas à la main-d'œuvre étrangère. L'USS promet une «campagne forte», à la hauteur de l'enjeu. Le président de l'USS s'attachera en particulier à montrer qu'«une voie est possible qui concilie ouverture avec l'UE, protection et amélioration des conditions de travail en Suisse et développement du filet social». Votée récemment par le Parlement, la rentepoint destinée aux chômeurs en fin de droits âgés de plus de 60 ans est pour lui un exemple concret de ce filet social. ■ JB

Site de campagne de l'USS: salaires-emplois.ch

LE TEMPS DE RÉGULARISER

Les collectifs Poya Solidaire et Droit de rester demandent une régularisation collective des requérants déboutés dans le canton de Fribourg

Aline Andrey

C'est pas le premier cri d'alerte, ni le dernier. Depuis des années, Poya Solidaire et Droit de rester demandent une régularisation des requérants d'asile à l'aide d'urgence. Cette fois-ci le Covid-19 fait figure de déclencheur pour «le respect des droits humains fondamentaux, mais aussi pour la santé publique». Avec cet argument massue: «En cette période de pandémie, de nombreux habitants de ce canton ont souffert du semi-confinement imposé pour des raisons sanitaires. Pour notre part, nous vivons une mise en quarantaine plus radicale, depuis des années – jusqu'à dix ans et plus, pour certains d'entre nous!» Ce passage figure dans la lettre adressée à la présidente du Conseil d'Etat et cheffe de la Direction de la santé et de l'action sociale du canton de Fribourg, Anne-Claude Demierre, remise lors de la manifestation du 24 juin. Les personnes migrantes soulignent: «Notre unique souhait est de travailler et de participer à la société – pas de dépendre d'une aide d'urgence. Or, on nous interdit: de travailler; de nous former; de consommer; de construire un projet de vie; de sortir du pays et même de nous rendre dans un autre canton – alors qu'en même temps, on nous menace d'expulsion. Nous sommes confinés, physiquement et mentalement. Confinés dans l'exclusion. Avec des conséquences catastrophiques pour notre santé, encore plus graves en ces temps de pandémie.»

DÉBAT PLUS VASTE

Plus largement, la régularisation devrait aussi s'appliquer aux sans-papiers et à l'échelle suisse, selon Guy Zurkinder, de Poya Solidaire: «Le Portugal a régularisé, l'Italie aussi notamment pour faire face aux besoins de l'agriculture, et c'est en débat en France et en Espagne. En Suisse, si le soutien est de plus en plus large, nous manquons encore de force pour faire bouger au niveau politique.» Il n'empêche qu'à la suite



L'action menée par Poya Solidaire et Droit de rester s'est déroulée devant le siège de la Direction de la santé et de l'action sociale à Fribourg.

du courrier alarmant du 19 mars du collectif quant aux précaires conditions sanitaires et de vie des requérants d'asile encore accentuées par la pandémie, le Conseil d'Etat avait répondu (en partie) en désengorgeant des centres.

A noter encore que les agressions commises par des agents de sécurité au Centre fédéral d'asile de Chevrières (Giffers) ont été dénoncées récemment par des requérants et par Solidarité Tattes et Droit de rester Fribourg. Guy Zurkinder assène: «Cela s'inscrit dans un système de maltraitance généralisée, que l'on retrouve aussi, sous diverses formes, dans d'autres centres, et dans les durcissements sans fin des conditions d'octroi du statut de réfugié, dans le but de décourager des personnes – qui ont pourtant vécu déjà tellement de violences dans leur pays et sur leur route migratoire – de rester ici.»



OLIVIER VOELSANG

Contester le progrès et la course accélérée vers l'avenir

Lors de quatre samedis cet été, les Archives contestataires de Carouge (GE) invitent à découvrir la richesse de leurs collections lors d'un atelier portant sur un thème encore actuel

Sylviane Herranz

Les Archives contestataires? Méconnue, l'association des Archives contestataires, établie à Carouge (GE), collecte depuis treize ans des documents de militants, groupes ou organisations de notre histoire récente qu'elle répertorie, décrit et valorise. Toutes ces archives sont issues des mouvements sociaux ayant marqué la seconde moitié du XX^e siècle à Genève et ailleurs en Suisse romande: luttes sociales, étudiantes ou antimilitaristes, mouvements antimilitaristes, antinucléaires, de contre-culture ou encore pour le droit des patients.

«Affiche, journal, tract, procès-verbal de réunion, bulletin interne, comptabilité, mais aussi banderole, chablon, pellicule de cinéma, diapositive, photographie, bande sonore... tous les types de documents peuvent présenter un intérêt», souligne l'association sur son site internet. Elle y invite toute personne ou groupe détenant de tels «trésors» à la contacter pour envisager de les confier aux fonds des archives.

Les Archives contestataires se dévoilent régulièrement au public, sous forme de rencontres, de débats ou encore de publications. Cet été, en raison des contraintes sanitaires, l'association met sur pied un atelier de découverte de ses collections, qui se tiendra à quatre reprises*, autour du thème de la modernisation, du progrès et du développement

technologique. Sous le titre «Contester la course accélérée vers l'avenir», cet atelier abordera des questions ayant été au cœur des problématiques de transformation du travail, que ce soit dans les arts graphiques, avec l'arrivée de l'informatique et la disparition du plomb, dans la grande distribution, touchant autant la paysannerie que le personnel de vente, dans l'industrie où les cadences se sont accélérées et dans la santé où l'humain a cédé le pas à la technique.

Accompagnés d'archivistes de l'association, les participants auront accès à une grande variété de documents témoignant des questionnements et des oppositions ayant vu le jour dans les années 1970. Lors d'un parcours d'une heure et demie, «nous essaierons de comprendre ensemble quels étaient les enjeux de ces luttes et de ces évolutions pour les protagonistes de l'époque», notent les organisateurs. Des enjeux encore actuels pour les travailleurs, confrontés au développement fulgurant de la digitalisation ou à la problématique climatique. ■

*Les samedis 11 et 25 juillet et 8 et 29 août, de 16h à 17h30 (même programme à chaque date) dans l'ancienne usine Parker de Carouge. Tout public, dès 15 ans. Participation gratuite mais inscription obligatoire une semaine à l'avance (15 personnes au maximum) par mail: infos@archivescontestataires.ch ou par courrier: rue de la Tannerie 2 bis, 1227 Carouge.

Plus d'informations sur: archivescontestataires.ch

BRÈVE

SYNDICAT PASSAGE DE TÉMOIN À UNIA BIENNE-SEELAND

L'assemblée des délégués d'Unia Bienne-Seeland et du canton de Soleure a élu Ivano Marraffino comme nouveau cosecrétaire régional aux côtés d'Alain Zahler, reconduit dans sa fonction de cosecrétaire régional. Originaire du Haut-Valais, Ivano Marraffino a rejoint la région en 2011. Ce diplômé en assurances sociales et en conduite des organisations syndicales est responsable de la section soleuroise depuis 2013. Alain Zahler, pour sa part, a la charge des finances et de l'administration de la région depuis 2015. Le nouveau tandem entre en fonction ce mercredi 1^{er} juillet et a annoncé sa volonté de marquer une présence forte du syndicat sur les lieux de travail. Ivano Marraffino succède à Jesus Fernandez, qui a remis son mandat. Dans un communiqué, le comité directeur d'Unia a remercié ce dernier pour le travail accompli depuis 2014 à la tête de la région et «son engagement de longue haleine pour les droits des salariés». Nous y reviendrons. ■ JB

AGENDA UNIA

FRIBOURG

PERMANENCES

Pour le moment, dans la région Fribourg, la permanence reste ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut-être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRETARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont à nouveau ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h.

Les adhésions pouvant de nouveau être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPHYRUS

Horaire: le mercredi de 14h à 18h, uniquement sur rendez-vous. La permanence a lieu au syndicat.

TRANSJURANE

HORAIRES

Dès le 29 juin, les permanences du syndicat et de la Caisse de chômage ouvrent au public selon les horaires suivants.

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (permanence administrative le jeudi).

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

St-Imier: mardi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30.

Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30.

Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRES D'ÉTÉ

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Du 1^{er} juillet au 31 août, toutes les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30.**

Toutes les permanences périphériques, soit Aigle, Crissier, Morges, Payerne et Vallorbe, sont suspendues.

Dès septembre, de nouveaux horaires seront mis en place.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

WWW.
EVENEMENT.CH

Unia région Neuchâtel

Besoin de faire le point et de définir vos objectifs?



Le bilan de compétences peut vous aider!

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole). Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement. Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 8 septembre 2020 à 19h30

Secrétariat Unia, Av. de la Gare 3, 2000 Neuchâtel
Informations et inscription:
neuchatel@unia.ch, T 0848 20 30 90

Attention: nombre de places limitées

UNIA

LES PORTEURS DE JOURNAUX REFUSENT DE VOIR LEUR SALAIRE BAISSER

Epsilon, filiale de La Poste, a annoncé une restructuration qui toucherait environ 200 employés à Genève et à Lausanne. Ces derniers exigent que leur employeur fasse marche arrière

Manon Todesco

Photos Olivier Vogelsang

Fin 2018, *L'Événement syndical* racontait la lutte des porteurs de journaux genevois d'Epsilon, filiale de La Poste. Ces derniers avaient reçu une lettre de congé-modification les contraignant soit à accepter des conditions de travail au rabais, soit à partir. Unia découvrit alors de nombreux dysfonctionnements, à savoir des salaires de misère, le non-respect du contrat-type de travail, l'absence de système d'enregistrement du temps de travail, et un climat de travail délétère. Après un préavis de grève déposé par le personnel, La Poste avait annulé les congés-modifications et, en 2019, le conflit se solda par une belle victoire syndicale. Les paies ont été adaptées aux salaires minimaux en vigueur, des suppléments pour travail de nuit et un système de saisié du temps de travail ont été introduits, et 600 000 francs de salaires ont été payés rétroactivement.

UNE RESTRUCTURATION À 700 000 FRANCS

Alors que la situation des porteurs de journaux d'Epsilon semblait être régularisée, La Poste leur a annoncé début mai une restructuration afin de couvrir son déficit structurel passant par des baisses de salaires au minimum légal, à savoir 21,10 francs l'heure à l'engagement, la réduction des suppléments des horaires de nuit et la retenue d'une partie de leur 13^e salaire. Elle concerne 80 employés à Genève et 120 à Lausanne. Un nouveau coup de massue pour ces femmes et ces hommes qui ont continué chaque matin

à se lever très tôt pour livrer les journaux tout au long de la crise sanitaire. «Ces économies permettraient à La Poste de récupérer 700 000 francs, soit plus ou moins la somme qu'elle a versée aux travailleurs l'an passé, ce n'est pas une coïncidence, soulève Alessandro Pellizzari, secrétaire régional d'Unia, qui tenait, non sans émotion, sa dernière conférence de presse. Pour Unia, cette proposition est clairement indécente et le personnel d'Epsilon refuse de renoncer à ses acquis durement obtenus.» Une annonce d'autant plus choquante pour le syndicat que le Parlement fédéral doit se positionner sur l'extension de l'aide indirecte à la presse à la distribution matinale, sachant que le Conseil des Etats l'a déjà avalisée.

«Epsilon en Suisse romande et Presto en Suisse alémanique toucheront une partie de ces 40 millions de francs de la Confédération et ne paient que le minimum à leurs employés, c'est scandaleux, estime Christian Dandrès, conseiller national socialiste. Si la subvention se confirme, ces deux entreprises devront en contrepartie jouer le jeu et soumettre les travailleurs aux conditions salariales de La Poste.» Pour Lisa Mazzone, conseillère aux Etats Verte, ce soutien à la distribution matinale ne doit pas être un soutien à la sous-enchère salariale. «J'attends de La Poste qu'elle soit exemplaire et qu'elle fasse preuve de cohérence dans la gestion de ses filiales. L'avenir de la presse dépend aussi des porteurs de journaux, ils méritent respect et salaires à la hauteur de leur contribution.»

RETRAIT EXIGÉ

Dans ce contexte, les employés d'Epsilon, soutenus par Unia, exigent de La Poste qu'elle retire purement et simplement son plan de restructuration. «Toute autre décision ne serait pas comprise», a conclu Anna Gabriel, secrétaire syndicale d'Unia. Le personnel n'exclut pas d'envisager des mesures de lutte si les baisses de salaire étaient maintenues... ■

TÉMOIGNAGES

AQUILINO «J'aimerais déjà remercier nos clients pour leur soutien durant la pandémie à travers leurs petits mots laissés sur les boîtes



aux lettres, les cadeaux et même les applaudissements. Il est vrai que nous, porteurs de journaux, rien ne nous arrête, pas même le Covid-19: nous sommes là tous les jours, qu'il neige, qu'il pleuve ou qu'il vente.

Nous sommes allés travailler tous les jours, nous avons pris des risques pour nous et nos proches, et au lieu de nous accorder une prime, on nous remercie par des baisses de salaire, c'est intolérable. Cette crise a montré que nous rendions un service essentiel à la population, et nous devrions être considérés comme tel.»



Les porteurs et porteurs de journaux sont déterminés à faire entendre leur voix auprès du géant jaune.

LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL D'EPSILON TÉMOIGNENT



ANTONIO

«Comme on ne fait pas un travail qualifié, nous avons le sentiment d'être des employés de seconde classe pour La Poste. Nous devons sans

cesse nous battre pour exiger un salaire digne alors que nos collègues directement embauchés par La Poste ont des bons salaires, des primes et leur 13^e salaire; c'est injuste. Après une longue bataille en 2018, nous avons enfin réussi à améliorer notre situation et, maintenant, on recule de nouveau.»

JOSÉ

«Nous ne méritons pas d'être traités comme cela, ce n'est pas juste. Pour moi, c'est un manque de respect envers notre travail, qui s'est montré vital ces dernières semaines. Nous sommes déjà les plus précaires, payés au minimum, ce n'est pas à nous de trinquer. Si des économies doivent être faites, qu'ils baissent les salaires des dirigeants, pas ceux de la base. Nous ne réclamons pas plus de salaire, mais on ne veut pas moins non plus, juste qu'on nous maintienne des salaires dignes.» ■

des salaires dignes.» ■

En grève, les travailleurs de XPO Logistics réclament un plan social

Manon Todesco

Lundi, la quasi-totalité du personnel genevois de XPO Logistics s'est mis en grève, avec le soutien d'Unia, à partir de 6 heures du matin devant les locaux de l'entreprise à Satigny. La multinationale américaine, qui a procédé au licenciement collectif de tous les employés et prononcé la fermeture du site, refuse le dialogue social et s'oppose à la négociation d'un plan social. «On se sent totalement abandonnés par notre employeur», réagit Clevince, délégué du personnel. «On est à bout de souffle. On a épuisé toutes les options traditionnelles pour tenter d'établir un dialogue, en vain. Maintenant, on est

déterminés à se mobiliser et à aller jusqu'au bout de cette grève, parce que ce qui nous arrive est injuste.» Pour bref rappel, XPO Logistics s'est installé au bout du lac en 2017 et s'est vu confier par Pouly la livraison de ses produits, notamment, dans sa trentaine de filiales en Suisse romande. A l'époque, l'entreprise expose une stratégie d'expansion mais il n'en est rien. D'une soixantaine de travailleurs, elle passe petit à petit à 31 employés, qui quitteront finalement tous les lieux entre fin juin et fin août après que Pouly a annoncé sa décision de mettre un terme au contrat avec XPO. De son côté, Pouly s'est engagé à internaliser à nouveau le service de logistique, mais cette intention n'est

pour l'instant qu'une promesse... «A la suite de l'annonce du licenciement collectif, XPO a refusé de prolonger le délai de consultation, refusé de nous fournir les informations de l'entreprise et refusé de reconnaître le syndicat», s'indigne Umberto Bandiera d'Unia. «Et ensuite ils nous ont dit qu'ils n'avaient pas le budget pour un plan social alors que le CEO a récemment demandé qu'on lui verse un bonus de 25 millions de dollars.» La Chambre des relations collectives de travail a de nouveau été sollicitée et le dossier transmis à l'Office cantonal de l'emploi.

Le personnel et Unia espèrent que cette grève permettra de faire revenir XPO sur ses positions et qu'elle négocie enfin un plan de départ digne pour les travailleurs qui ont parfois plus de 20 ans de boîte. «Il s'agit aussi de dénoncer ces entreprises qui ont bénéficié pendant des mois des aides fédérales, à savoir des RHT, et qui licencient derrière», dénonce le syndicaliste. A l'heure où nous mettons sous presse, le 29 juin, la grève était reconduite, employés et syndicat étant déterminés à continuer le combat. Nous reviendrons plus en détails sur cette lutte dans notre prochaine édition. ■



OLIVIER VOGELSANG

SYNDICATS EN COLÈRE CONTRE LA CROIX-ROUGE GENEVOISE

Sylviane Herranz

«Nous sommes très fâchés! Encore une fois, nous avons été mis devant le fait accompli.» Pablo Guscetti, secrétaire syndical à Unia, ne décolère pas contre la manière de procéder de la Croix-Rouge genevoise. Cette dernière a dénoncé unilatéralement, pour fin 2020, la Convention collective de travail (CCT) sans en parler au préalable aux partenaires sociaux signataires, Unia et le Sit, ni au personnel. Jeudi dernier, les syndicats ont condamné cette attitude dans un communiqué. La CCT, négociée avec eux, date de 2004. Elle offre au personnel l'échelle de traitement de l'Etat, à l'exception des salariés en emplois de solidarité, qui ne bénéficient pas de la convention.

Selon Unia et le Sit, la Croix-Rouge genevoise, comptant au total plus de 300 employés, souhaite mettre en place un nouveau système salarial «qui lui permettra de faire des économies», notent-ils dans leur communiqué. «L'échelle salariale commencera plus bas pour certaines catégories de personnel, comme les nettoyeurs, les gardes d'enfants, les interprètes communautaires, les formateurs, etc. La progression et l'adaptation au coût de la vie dépendront uniquement de l'appréciation que fera la Croix-Rouge genevoise de sa situation financière.» Les syndicats ajoutent que les cadres seront revalorisés et la direction placée «hors classe». «Dans les faits, il s'agit d'un modèle qui dévalorise les contraintes physiques et psychiques des personnes les moins qualifiées et qui survalorise la hiérarchie», fulminent-ils. Mandatés par une assemblée du personnel tenue le 24 juin, Unia et le Sit exigent de la Croix-Rouge l'annulation de la dénonciation de la CCT. Une séance de la commission paritaire devant se tenir le 7 juillet, Pablo Guscetti espère que la direction se ravise à ce moment-là.

Autre motif de colère, le licenciement collectif, fin mai, de 35 personnes en emplois de solidarité chargées d'accompagner des enfants en âge préscolaire au domicile des parents. Ce service fermait ses portes fin août. Une conséquence du Covid-19? «Non, répond Pablo Guscetti, la décision date d'avant la crise sanitaire, la Croix-Rouge estimant que ce service n'est pas rentable. Le coronavirus a permis de porter le coup de grâce.» Les syndicats dénoncent l'absence de plan social pour les 35 licenciés, dont certains comptent plus de dix ans d'ancienneté, et alors que la loi oblige toute entreprise de plus de 250 employés à négocier un tel plan. Ils se questionnent aussi sur les «valeurs» promues par l'association.

Unia et le Sit avaient fait des propositions pour éviter les licenciements mais elles sont restées lettre morte. Pro Juventute, qui dispose d'un service similaire, a indiqué vouloir reprendre une vingtaine des personnes. Pour l'heure, aucune garantie de réengagement n'a été donnée, déplorant les syndicats, soulignant que les personnes sans solution professionnelle devront recourir au chômage, avec une perte de 20 à 30% de leur revenu, déjà bien maigre dans ces emplois de solidarité: 3725 francs brut pour un plein-temps, qui se transformeront en indemnités de 2607,50 ou 2980 francs par mois. «Une misère qui nécessite d'avoir recours à l'aide sociale», s'indignent les syndicats. ■

UN TABLEAU PAYSAN LOIN D'ÊTRE BUCOLIQUE

La Plateforme pour une agriculture socialement durable publie un livre sur les conditions de travail indignes de la main-d'œuvre agricole en Suisse

Aline Andrey

L'ouvrage *Travailleurs et travailleuses agricoles à la peine* est publié par la Plateforme pour une agriculture socialement durable et édité par le Cetim. Ce livre se fonde sur l'étude comparative de deux historiens, Gilles Bourquin et Jan Chiarelli, sur neuf cantons, couvrant la période de 2000 à 2018. Bilingue (français, allemand), il a pour objectif de mettre en lumière les rudes conditions de travail des ouvriers et des ouvrières agricoles, majoritairement issus de l'immigration, dont quelque 8000 seraient sans papiers. Il montre aussi les problèmes économiques et sociaux des exploitations agricoles et prouve, une fois de plus, que celles et ceux qui nous nourrissent ne sont pas reconnus à leur juste valeur. «Il reflète une réalité archaïque, indigne de toutes les personnes travaillant jour après jour pour produire notre alimentation et le mépris du dur labeur fourni», indiquent la Plateforme pour une agriculture socialement durable et le syndicat Uniterre dans le cadre de leur conférence de presse de sortie du livre tenue le 15 juin.

SOMBRE TABLEAU

Le salaire moyen dans le secteur primaire ne représente que la moitié de celui des secteurs secondaire et tertiaire: 3251 francs brut pour plus de 53 heures de travail hebdomadaires en moyenne (dont est soustrait 990 francs environ pour les frais de logement et de repas). Les ouvriers agricoles ne sont toujours pas soumis à la Loi sur le travail. Chaque canton a son propre contrat-type de travail (CTT). En Valais, une convention collective de travail (CCT) rend ces dispositions obligatoires. Les disparités cantonales sont grandes: la durée de l'activité va de 45 heures à Genève à 66 heures à Glaris. La fourchette des salaires horaires de 11,85 à 17,50 francs. Les heures supplémentaires sont possibles sans demande d'autorisation ni limite en cas de nécessité. De surcroît, la majorité

des employés n'a droit qu'à un jour et demi de congé par semaine. Le tableau paysan, du côté employeur, est aussi loin d'être bucolique. Des centaines d'exploitations agricoles disparaissent chaque année (trois par jour depuis 2000), majoritairement des petites fermes. Il y a donc une concentration des terres. Le prix du lait s'effondre. Les paysans s'endettent. Les burn-out les frappent (le double par rapport au reste de la population selon une étude récente). Et les suicides sont en augmentation: 60 en 2009, 153 en 2015. En moins de vingt ans, ce sont plus de 30 000 postes à avoir été biffés, soit un quart de la population active dans le secteur. Ce processus s'accompagne d'une augmentation du personnel étranger, pour compenser la diminution de la main-d'œuvre familiale.

LA GRANDE DISTRIBUTION EN MAÎTRE

Pourtant, 3,5 milliards de francs sont versés chaque année par la Confédération au secteur (quatre fois plus que dans les autres pays européens). Mais seule la moitié de ce montant profite réellement aux acteurs de la paysannerie suisse, selon l'étude, «l'autre moitié étant accaparée par les grandes chaînes de transformation et de distribution». Soit majoritairement Coop et Migros qui exercent une pression croissante sur les prix. «Les paysans sont asservis aux contraintes de la grande distribution et aux crédits hypothécaires. Donc, indirectement, les banques sont aussi subventionnées», dénonce Philippe Sauvin, secrétaire de la Plateforme pour une agriculture socialement durable. Cette dernière souligne dans son livre: «Les grandes enseignes contribuent largement à entretenir la situation précaire des salariés agricoles! En imposant des prix aux producteurs qui dépendent d'eux pour l'écoulement de leurs produits, mais qui leur permettent de maintenir des bénéfices confortables, les grandes chaînes de distribution ont une responsabilité majeure dans l'évolution de la paysannerie suisse.» Une diminution de



OLIVER VOELSANG/ARCHIVES

Les conditions de travail dans l'agriculture en Suisse sont des plus dures. Outre la pénibilité et les salaires de misère des ouvriers agricoles, les petits paysans souffrent également, n'arrivant pas à vendre leurs produits à leur juste valeur, à l'image du lait dont le prix s'effondre. Depuis 2000, des centaines d'exploitations agricoles disparaissent chaque année.

leurs profits sur les produits agricoles offrirait donc un nouveau souffle au secteur. La Plateforme pour une agriculture socialement durable revendique aussi, depuis sa création en 2003, un CTT national contraignant ou une CCT en faveur des quelque 30 000 ouvrières et ouvriers agricoles en Suisse, ainsi que l'application de la Loi sur le travail. «Les syndicats ont un rôle très important à jouer pour amener à une prise de conscience de cette réalité, estime Philippe Sauvin. C'est aussi une question de volonté politique. Jusqu'à présent les paysans sont otages des politiques néolibérales de libre-échange et des accords internationaux. Concrètement, rien n'est fait pour favoriser la souveraineté alimentaire.» La Plateforme pour une agriculture socialement durable en appelle ainsi, dans son livre, à profiter «de la percée politique verte à l'échelle nationale pour faire valoir l'essence même du déve-

loppement durable dans ses trois dimensions: économique, écologique et, surtout, sociale. Une solidarité avec les travailleurs et les travailleuses agricoles n'a jamais été aussi actuelle.» ■

Travailleurs et travailleuses agricoles à la peine, Landarbeiter und Landarbeiterinnen in Not, Plateforme pour une agriculture socialement durable, Editions du Cetim, 2020, 80 pages.

Livre en libre accès sur le site de la Plateforme pour une agriculture socialement durable dont font partie plusieurs associations et des syndicats (Uniterre, Unia, Sit, L'autre syndicat): agrisodu.ch
Ou à commander sur: cetim.ch



Meurtre d'un syndicaliste de Coca-Cola: la Colombie face à ses responsabilités

Dix-huit ans après l'assassinat d'Adolfo Múnera, le Comité des droits de l'homme de l'ONU estime que la Colombie a violé le droit à la vie. Une décision historique pour les défenseurs des droits humains

Textes Manon Todesco

En août 2002, le syndicaliste colombien de Sinaltrainal Adolfo Múnera qui défendait les droits des travailleurs de la multinationale Coca-Cola était assassiné. Avant cet événement tragique, Adolfo Múnera avait pourtant demandé à plusieurs reprises la protection de l'Etat, notamment après avoir été menacé par des groupes paramilitaires, en vain. Si l'Etat colombien reconnaît à ce moment-là que le meurtre a des motifs politiques, aucune enquête sur les éventuels commanditaires du crime n'est ouverte. Pourtant, Sinaltrainal avait déjà dénoncé publiquement les liens existant entre Coca-Cola et les groupes paramilitaires, mais le fond de l'affaire n'a jamais été creusé.

SOIF DE JUSTICE

Treize ans plus tard, en 2015, le Comité pour la solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) et le Centre Europe-Tiers Monde (Cetim), représentant la famille d'Adolfo Múnera et le syndicat Sinaltrainal, soumettent une

plainte au Comité des droits de l'homme des Nations Unies. Et le 19 mai dernier, ce dernier a rendu ses conclusions, comme l'indique un communiqué de presse du Cetim. «Le Comité des droits de l'homme fait référence à l'obligation de l'Etat d'offrir un recours judiciaire effectif et de mettre en œuvre les instruments normatifs et administratifs pour la protection de la vie des personnes relevant de sa juridiction» et, donc, à la violation par la Colombie du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

«Bien que l'auteur du crime ait été condamné à 17 ans pour le meurtre d'Adolfo, aucune enquête pénale n'a été faite concernant les motifs de la mort du syndicaliste ou de son ou de ses auteurs intellectuels, sponsors et/ou bénéficiaires», regrette le Cetim. La Colombie a donc été sommée de fournir, dans un délai de 180 jours, des informations sur les mesures adoptées pour faire toute la lumière sur l'assassinat d'Adolfo Múnera, «afin que les motifs et l'identité des personnes ayant commandité l'acte puissent être connus, que justice soit faite et que l'affaire

soit éclaircie». Le Comité de l'ONU exige également d'accorder une indemnisation à la famille du défunt.

ET ENSUITE?

Adolfo Múnera est loin d'être un cas isolé. Les travailleurs de Coca-Cola syndiqués à Sinaltrainal, mais aussi d'autres, sont souvent pris pour cible, sans réaction de la part des employeurs ou de l'Etat. Que faire pour éviter ces drames ou obtenir que justice soit rendue? L'Etat devra légiférer. «Le Comité a conclu que le droit à la vie inclut l'obligation de l'Etat d'adopter toute loi ou mesure appropriée pour la protection de ce droit, et ce d'autant plus pour les personnes qui se trouvent dans une situation de vulnérabilité particulière en raison de menaces spécifiques et/ou de schémas de violence antérieurs.» A savoir l'obligation de l'Etat d'enquêter et de poursuivre les responsables de sa violation. ■

UN PAS VERS LA JUSTICE

Javier Correa, secrétaire général du syndicat colombien Sinaltrainal, réagit à la décision du Comité des droits de l'homme

Vous attendiez-vous à une telle décision?

Depuis que nous avons déposé la plainte, nous avions l'espoir qu'une instance internationale ait la capacité de se prononcer en toute indépendance, hors du contrôle des politiques et des patrons sous la houlette des narcos qui gouvernent notre pays. Car ces derniers sont les responsables directs des violences et des répercussions à l'encontre des organisations qui luttent pour le respect des droits humains et sociaux.

Quelle a été votre réaction à la suite du verdict?

La joie de savoir que la responsabilité de l'Etat est confirmée et que les auteurs intellectuels seront inquiétés, car une enquête sera ouverte. Cette décision, c'est la lumière au bout d'un long tunnel: elle vient mettre une pression internationale sur la Colombie pour en finir avec la répression des représentants des travailleurs.

Quels espoirs apporte-t-il?

Un seul cas n'est pas synonyme de changement profond en Colombie. Cela dit, la réponse du Conseil des droits de l'homme montre qu'il existe des chemins possibles pour que les victimes obtiennent vérité, justice, réparation et plus encore en tant que garantie de non-répétition de ces événements. Car une enquête qui aboutit à la poursuite des auteurs matériels et intellectuels, et donc au démantèlement des organisations criminelles, a le potentiel de prévenir d'autres crimes. ■